Bordereau attestant l'exactitude des informations - ORLEANS - 4502 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 29/07/2024 - 7957 - 2016 B 01129 - 813 762 051 - ABALONE TT ORLEANS

SAS ABALONE TT ORLEANS

6 PLACE GAMBETTA

45000 ORLEANS

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	5 984.20	5 984.20				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	29 511.73	23 414.78	6 096.95	8 511.60	-2 414.65	-28.37
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	490.00		490.00	270.00	220.00	81.48
	Autres immobilisations financières	2 200.00		2 200.00	2 200.00		
	Total II	38 185.93	29 398.98	8 786.95	10 981.60	-2 194.65	-19.98
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	10 715.08	8 697.94	2 017.14	77 090.76	-75 073.62	-97.38
	Autres créances	132 124.81		132 124.81	111 826.35	20 298.46	18.15
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	3 428.87		3 428.87	3 113.98	314.89	10.11
	Total III	146 268.76	8 697.94	137 570.82	192 031.09	-54 460.27	-28.36
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	184 454.69	38 096.92	146 357.77	203 012.69	-56 654.92	-27.91

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 2 690.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 121 000)	121 000.00	121 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	676.44	676.44		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	-52 161.45	-56 502.23	4 340.78	7.68
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-129.00	4 340.78	-4 469.78	-102.97
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	69 385.99	69 514.99	-129.00	-0.19
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	633.97	2 540.00	-1 906.03	-75.04
	Emprunts et dettes financières diverses	40 457.92	28 163.67	12 294.25	43.65
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 681.33	22 773.27	-7 091.94	-31.14
	Dettes fiscales et sociales	19 262.92	79 144.96	-59 882.04	-75.66
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	935.64	875.80	59.84	6.83
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	76 971.78	133 497.70	-56 525.92	-42.34
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	146 357.77	203 012.69	-56 654.92	-27.91
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	76 971.78	133 497.70		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	158 297.14		158 297.14	333 059.86	-174 762.72	-52.47
Chiffre d'affaires NET	158 297.14		158 297.14	333 059.86	-174 762.72	-52.47
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			666.66	13 458.24	-12 791.58	-95.05
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			11 369.63	2 516.20	8 853.43	351.86
Autres produits			83.75	1 119.71	-1 035.96	-92.52
Total des Produits d'exploitation (I)			170 417.18	350 154.01	-179 736.83	-51.33
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			96 198.22	95 443.62	754.60	0.79
Impôts, taxes et versements assimilés			5 569.25	8 259.78	-2 690.53	-32.57
Salaires et traitements			144 550.03	268 376.22	-123 826.19	-46.14
Charges sociales			31 787.84	56 858.95	-25 071.11	-44.09
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 548.00	3 282.00	266.00	8.10
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			5 631.36	3 066.58	2 564.78	83.64
Dotations aux provisions						
Autres charges			7 732.66	2.44	7 730.22	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			295 017.36	435 289.59	-140 272.23	-32.23
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-124 600.18	-85 135.58	-39 464.60	-46.36
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5.87	8.16	-2.29	-28.06
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	5.87	8.16	-2.29	-28.06
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	159.69	531.80	-372.11	-69.97
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	159.69	531.80	-372.11	-69.97
2. Résultat financier (V-VI)	-153.82	-523.64	369.82	70.62
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-124 754.00	-85 659.22	-39 094.78	-45.64
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	125 000.00	90 000.00	35 000.00	38.89
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	125 000.00	90 000.00	35 000.00	38.89
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	375.00		375.00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	375.00		375.00	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	124 625.00	90 000.00	34 625.00	38.47
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	295 423.05	440 162.17	-144 739.12	-32.88
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	295 552.05	435 821.39	-140 269.34	-32.19
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-129.00	4 340.78	-4 469.78	-102.97

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 146 357.77 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 158 297.14 Euros et dégageant un déficit de -129.00 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Au cours de l'exercice, la SAS ABALONE France a consenti une subvention d'équilibre à hauteur de 125 000 euros.
Au cours des exercices précédents, la SAS ABALONE France a consenti les subventions d'équilibre suivantes :
- au 31/12/2016 : 35 000 euros
- au 31/12/2018 : 100 000 euros
- au 31/12/2019 : 30 000 euros
- au 31/12/2020 : 70 000 euros
- au 31/12/2021 : 90 000 euros

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ces subventions sont assortie d'une clause de retour à meilleur fortune définie de la manière suivante :
Le retour à meilleure fortune sera constaté dés lors que le résultat de la société ABALONE TT ORLEANS deviendra bénéficiaire tout en garantissant le maintien des capitaux propres à un montant au moins égal à celui du capital social, dans la limite annuelle de 50% du résultat d'exploitation.
Une somme égale à l'excédent constaté sera alors affectée directement au compte créditeur du créancier, en proportion de sa créance par rapport au total de l'abandon, ceci chaque année et jusqu'à apurement complet de l'abandon.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	5 984		
Installations générales agencements aménagements divers	16 980		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 399		1 133
TOTAL	28 378		1 133
Prêts, autres immobilisations financières	2 470		220
TOTAL	2 470		220
TOTAL GENERAL	36 833		1 353

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			5 984	5 984
Installations générales agencements aménagements divers			16 980	16 980
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			12 532	12 532
TOTAL			29 512	29 512
Prêts, autres immobilisations financières			2 690	2 690
TOTAL			2 690	2 690
TOTAL GENERAL			38 186	38 186

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 984			5 984
Installations générales agencements aménagements divers	12 684	2 205		14 889
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 183	1 343		8 526
TOTAL	19 867	3 548		23 415
TOTAL GENERAL	25 851	3 548		29 399

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 205				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 343				
TOTAL	3 548				
TOTAL GENERAL	3 548				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	3 067	5 631			8 698
TOTAL	3 067	5 631			8 698
TOTAL GENERAL	3 067	5 631			8 698
Dont dotations et reprises d'exploitation		5 631			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	490	490	
Autres immobilisations financières	2 200	2 200	
Clients douteux ou litigieux	10 438	10 438	
Autres créances clients	278	278	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 932	5 932	
Groupe et associés	125 055	125 055	
Débiteurs divers	1 138	1 138	
Charges constatées d'avance	3 429	3 429	
TOTAL	148 959	148 959	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	220		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	634	634		
Fournisseurs et comptes rattachés	15 681	15 681		
Personnel et comptes rattachés	8 881	8 881		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 658	5 658		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 621	3 621		
Autres impôts taxes et assimilés	1 103	1 103		
Groupe et associés	40 458	40 458		
Autres dettes	936	936		
TOTAL	76 972	76 972		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 100			12 100

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 138
Total	1 138

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	73
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 044
Dettes fiscales et sociales	3 122
Autres dettes	936
Total	10 174

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 429
Total	3 429

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 1 828 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	11 740
Total (1)	11 740

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	133 146
Total	133 146

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ABALONE TT ORLÉANS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 121000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 6 PLACE GAMBETTA
45000 ORLEANS
813762051 RCS ORLEANS
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 mai 2023

TROISIEME RESOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2022 d'un montant de -129,00 euros au poste « report à nouveau », portant le report à nouveau à un montant de -52290,45 euros.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2021			Néant
31.12.2020			Néant
31.12.2019			Néant

ABALONE TT ORLÉANS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 121000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 6 PLACE GAMBETTA
45000 ORLEANS
813762051 RCS ORLEANS
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 mai 2023

TROISIEME RESOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2022 d'un montant de -129,00 euros au poste « report à nouveau », portant le report à nouveau à un montant de -52290,45 euros.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2021			Néant
31.12.2020			Néant
31.12.2019			Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président,
La société ABALONE FRANCE
Représentée par M. Jean VERNEYRE

ABALONE TT ORLÉANS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 121000 EUROS
SIEGE SOCIAL: 6 PLACE GAMBETTA
45000 ORLEANS
813762051 RCS ORLEANS
Ci-dessous désignée « la Société »

RAPPORT SPÉCIAL DU PRÉSIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 mai 2023

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L. 227-10 du code de commerce, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport relatif aux conventions conclues, d'une part directement ou par personne interposée entre la société et son président ou ses autres dirigeants, d'autre part entre la société et l'un de ses associés disposant de plus de 10 % des droits de vote ou, s'il s'agit d'une société associée, de la société la contrôlant.

Les conventions répondant à ces critères qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé :

Retour à meilleure fortune – Abalone France S.A.S.
• Nature de la convention : Subvention d'équilibre assortie d'une clause de retour à meilleure fortune
• Personne concernée : Abalone France S.A.S., associé à plus de 10% de la société.
• Modalités et montants concernés :
Le retour à meilleure fortune est constaté dès lors que le résultat de la société devient bénéficiaire tout en garantissant le maintien des capitaux propres à un montant au moins égal à celui du capital social, dans la limite annuelle de 50% du résultat d'exploitation. Une somme égale à l'excédent constaté est alors affectée directement au compte créditeur du créancier, en proportion de sa créance par rapport au total de l'abandon, ceci chaque année et jusqu'à apurement complet de l'abandon.

Au 31/12/2022, les conditions de mise en œuvre de la clause de retour à meilleure fortune étant réunies, une charge a été constatée d'un montant de 125 000 € HT.

Fait à Saint-Herblain, le 5 mai 2023

Le Président,
La société ABALONE FRANCE
Représentée par M. Jean VERNEYRE